

# LICENCE PRO

## MÉTIER DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

### PARCOURS COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES D'ANIMATION

#### PRÉSENTATION

L'objectif de la Licence Professionnelle « *Coordination et développement des politiques et dispositifs d'animation* » est de former les futur-e-s responsables de dispositifs ou de structures œuvrant dans le champ très vaste du social et du culturel, du tourisme comme du sport.

Dans ces domaines, les futur-e-s responsables travailleront à concevoir, piloter et évaluer des projets visant l'animation et le développement local dans sa dimension sociale, éducative et culturelle.

Le cursus de la formation propose des contenus qui s'articulent autour :

- ▶ de la connaissance historique et institutionnelle du champ de l'animation,
  - ▶ de la mise en œuvre d'un diagnostic territorial et/ou de structure,
  - ▶ de la maîtrise de l'ingénierie de projet,
  - ▶ de l'analyse des pratiques professionnelles,
  - ▶ de la gestion des ressources humaines,
  - ▶ de la démarche d'évaluation
- ainsi que la mobilisation de ressources juridiques, comptables, économiques et humaines au service d'un projet d'actions sociales, socio-éducatives et/ou socioculturelles.

#### COMPÉTENCES VISÉES

Quatre domaines principaux de compétences sont développés au sein de la formation :

##### *Compétences en ingénierie de projet*

Ces compétences relèvent de la capacité à recueillir des données sociales, économiques et politiques sur la structure, l'institution ou le territoire concerné, à les analyser puis à identifier les attentes et les besoins d'une population.

Elles visent également à savoir résoudre des problèmes posés en mobilisant différentes ressources (économiques, sociales, humaines, politiques, matérielles, etc.) au service d'un projet d'actions.



##### *Compétences en travail de coordination avec les partenaires*

Les compétences développées concernent la construction de relations pour faire vivre et développer la structure en lien avec les décideurs et en conformité avec le projet de la structure. Il s'agira d'être capable de coordonner des actions d'animation et de mettre en œuvre des dispositifs de médiation entre des acteurs aux intérêts parfois divergents.

##### *Compétences en analyse des pratiques professionnelles, des organisations et des institutions dans les champs de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*

Il s'agira d'acquérir une aptitude de réflexivité par rapport à ses propres pratiques professionnelles puis sur le fonctionnement des organisations et des institutions en s'appuyant notamment sur de solides références théoriques dans les différentes disciplines scientifiques concernées par la formation : sociologie des organisations et des institutions, psychologie du travail, sciences de l'éducation, psychologie sociale, économie, géographie, histoire, etc.

##### *Compétences en méthodologie de recherche*

Le-la professionnel-le sera amené-e à maîtriser les outils de collecte et d'analyse des données (quantitative et qualitative) au service d'une construction de connaissances. Ces compétences prendront appui sur l'analyse des pratiques professionnelles, l'observation des situations de travail, l'écriture professionnelle (projet, rapport, synthèses) et la mise en œuvre d'un projet tuteuré.



## CANDIDATER

La formation est ouverte aux titulaires d'un DUT, d'une Licence 2, d'un DEUG, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent en rapport avec le secteur d'activité.

L'accès est possible par dispense des titres requis en application du décret de 1985 (validation des acquis professionnels) et de celui de 2002 (validation des acquis de l'expérience) dans l'enseignement supérieur. Aucune équivalence n'est acquise de droit, obligation de soumettre un dossier et d'avoir un projet professionnel.

Les candidat·e·s ne seront définitivement retenu·e·s que dans la mesure où ils·elles posséderont :

- ▶ un projet de formation clairement arrêté
- ▶ un lieu de stage validé par l'équipe pédagogique
- ▶ pour ceux que cela concerne, un plan de financement stabilisé

Il est indispensable que les candidat·e·s trouvent, avant de déposer leur dossier de candidature, une structure susceptible de leur confier un projet de coordination tout au long de l'année.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme **ECANDIDAT** : <https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.

## ” LES ENSEIGNEMENTS

	ECTS	HEURES
Diagnostiques et recommandations	8	75
Épistémologie et méthodologie	6	50
Élaborer, mobiliser et évaluer	8	75
Élaborer et soutenir un mémoire professionnel	4	25
Coordonner les acteurs sociaux et politiques	4	25
S'approprier une culture générale et professionnelle	4	75
Connaissance et analyse des pratiques professionnelles	4	75
Projet tuteuré	12	150
Stage et mémoire professionnel	10	

La formation se déroule durant 2 semestres (début septembre/fin juin). Elle compte au total 850 heures de formation dont 450 heures consacrées à des stages en situation ainsi qu'à la rédaction du mémoire professionnel.

### Un dispositif de formation en alternance

La formation se déroule au rythme de 1 ou 2 semaines par mois, sur une année universitaire.

Elle s'appuie sur l'intervention d'enseignant·e·s universitaires et de professionnel·le·s du champ de l'animation professionnelle.

### Le mémoire professionnel

Le mémoire professionnel est un travail de synthèse qui vise à replacer l'action professionnelle réalisée au cours des périodes en situation professionnelle dans une perspective d'analyse distanciée.

Le mémoire témoigne d'une culture universitaire et professionnelle acquise pendant la formation. Il est évalué par un jury mixte composé au moins d'un·e professionnel·le, du·de la directeur·rice du mémoire et d'un·e enseignant·e universitaire.

### Les mises en situation professionnelle

Les journées de stage liées au mémoire professionnel sont étalées tout au long de l'année universitaire (début octobre à début juin).

Un·e tuteur·rice pédagogique assure le suivi individualisé des stages en collaboration avec le référent professionnel. La structure d'accueil et la mission confiée sont à trouver et à construire par le·la candidat·e mais doivent être validées par les formateurs lors de la sélection.

Les salarié·e·s, en fonction de l'emploi occupé, peuvent effectuer leur stage au sein de leur structure à condition de satisfaire aux exigences de la formation.

## ET APRÈS ?

Les principaux secteurs d'activité visés sont les secteurs de l'éducation, des loisirs ou bien de la culture.

### Métiers visés

- ▶ Chargé·e de mission : association, conseil général, EPCI, commune,
- ▶ Animateur·rice chargé·e de développement social et culturel
- ▶ Animateur·rice de projets socioculturels dans une structure associative
- ▶ Directeur·rice de structures : centre social, MJC, insertion sociale et professionnelle,
- ▶ Coordonnateur·rice au sein de services départementaux, intercommunaux, communaux (offices culturels) ;
- ▶ Directeur·rice PME (tourisme Loisirs, structures sportives), gestionnaire spectacles et service récréatif.
- ▶ Responsable de projets de secteur/service

### ▶ Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :

- Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : [scuio-ip@univ-tlse2.fr](mailto:scuio-ip@univ-tlse2.fr) | 05 61 50 45 15